

Concurrence et emploi

Etienne Pfister

Chief Economist

Autorité de la concurrence (France)

OCDE– 29 Octobre 2015

Paris

Cette présentation reflète la position de l’Autorité de la concurrence uniquement,
et non celle du gouvernement

Introduction (1/2)

- La concurrence est souvent accusée de détruire des emplois
- ✓ Les autorités de concurrence ne se préoccuperaient que du bien-être des consommateurs, sans se soucier des dégâts que cela peut causer, notamment sur l'emploi
 - Abaissement des barrières à l'entrée facilitant l'entrée d'opérateurs employant peu de main d'œuvre (« low cost »)
 - Critiques de l'action de la Commission européenne en matière d'aides d'état
 - Dénonciation du contrôle des concentrations, qui empêcherait la constitution de champions nationaux
 - Condamnation de cartels de défense employés pour résister soit au pouvoir de négociation, soit à des guerres de prix destructrices d'emploi
 - Des conditions de concurrence trop vives sur les marchés nuiraient aux capacités d'investissements des entreprises

Introduction (2/2)

- Faut-il une intervention moins « aveugle » des autorités de concurrence et une plus grande prise en compte de l'emploi dans leur action ?
 - La concurrence sert l'emploi (I)
 - Rôle des autorités de concurrence (II)

I. La concurrence sert l'emploi (1/4)

- Au moins deux mécanismes par lesquels un renforcement de la concurrence peut détruire des emplois
 - 1/ Concurrence => abaissement des barrières à l'entrée
 - => augmentation des importations (si coûts de production inférieurs à l'étranger)
 - => destruction d'emplois dans le pays
 - => entrée de nouveaux entrants qui fréquemment emploient moins de main d'œuvre que les firmes en place (pour lesquelles le droit du travail empêche ou rend plus difficile le licenciement) => destruction d'emplois dans le pays
 - 2/ Concurrence => augmentation de la productivité => à demande équivalente, destruction d'emplois

I. La concurrence sert l'emploi (2/4)

- Mais la concurrence est au global créatrice nette d'emplois :
 - Effet augmentation de la demande : Concurrence => baisse des prix => augmentation de la demande => augmentation de la production=> augmentation de l'emploi dans le secteur
 - Dans le secteur concerné
 - Dans les secteurs connexes : baisse des prix des produits intermédiaires
 - Dans l'ensemble de l'économie : accroissement du pouvoir d'achat des ménages
 - Effet augmentation de la productivité : la concurrence renforce la compétitivité des entreprises, leur permettant d'augmenter leurs parts de marché
 - Création d'emplois dans le secteur concerné
 - Hausse des revenus qui entraîne une hausse de la demande

I. La concurrence sert l'emploi (3/4)

- Lien positif entre concurrence, croissance de la productivité et emploi

Crépon, B. et R. Duhautois (2003). « Ralentissement de la productivité et réallocations d'emplois : deux régimes de croissance », *Economie et statistique*, vol 367, n°1, pp. 69-82.

- Réglementations limitant la concurrence et emplois :

Fiori, G., Nicoletti, G., Scarpetta, S., & Schiantarelli, F. (2012). Employment Effects of Product and Labour Market Reforms: Are There Synergies?. *The Economic Journal*, 122(558), F79-F104.

- Fréquemment, des réglementations sont introduites avec pour objectif de protéger l'emploi et des études montrent ultérieurement que le solde en terme d'emplois est négatif :

- ✓ **Commerce de détail en France pour préserver l'emploi dans les petits commerces**, plus intensifs en main d'œuvre que les super et hypermarchés: lois Royer et Raffarin et loi Galland (impact estimé : l'emploi serait de 10% supérieur en l'absence de ces restrictions, levées en partie par la LME en 2008)

I. La concurrence sert l'emploi (4/4)

- Importance d'un contexte institutionnel favorable à la réallocation des emplois :
 - La concurrence accélère le processus de réallocation des emplois
 - ✓ Pb. si rigidités sur le marché du travail
 - ✓ Concurrence pourrait nuire à l'emploi si le processus de réallocations des emplois ne fonctionne pas (réforme du marché du travail, accompagnement des chômeurs, formation professionnelle)
 - L'impact de la concurrence sur l'emploi dépend du fonctionnement du marché du travail
 - Fang, Rogerson, "Product Market Regulation and Market Work: A Benchmark Analysis." *American Economic Journal: Macroeconomics*, 3, no. 2 (2011): 163–88.
 - Blanchard and Giavazzi, Macroeconomic Effects of Regulation and Deregulation in Goods and Labor Markets, *Quarterly Journal of Economics*.)
 - Griffith, R., Harrison, R., & Macartney, G. (2007). Product Market Reforms, Labour Market Institutions and Unemployment. *The Economic Journal*, 117(519), C142-C166.

- Mais réduire la concurrence pour protéger l'emploi apparaît contre-productif....

II. Rôle des autorités de concurrence (1/2)

- La concurrence étant favorable à l'emploi, une prise en compte de l'emploi par les autorités de concurrence risquerait de nuire à l'emploi
 - Exemple des réglementations anticoncurrentielles dont le but initial était de protéger l'emploi
 - La difficulté est que la concurrence détruit des emplois visibles et faciles à estimer, mais la création d'emplois issue d'un renforcement de la concurrence est plus difficile à appréhender (ce qui ne signifie que ces emplois créés n'existent pas)
 - Il serait contreproductif d'empêcher des synergies permises par des **concentrations** dans le but court-termiste de préserver des emplois : risque de pénaliser des entreprises face à la concurrence d'autres opérateurs
 - Sanctions des pratiques anticoncurrentielles : la défense des emplois n'est pas prise en compte. 1. Les emplois protégés dans un secteur sont des emplois détruits dans un autre. 2. Les stratégies anticoncurrentielles nuisent à la compétitivité des entreprises sur les marchés étrangers. 3. Une telle politique nuirait à la mobilité des ressources et serait défavorable au dynamisme économique

II. Rôle des autorités de concurrence (2/2)

- L'activité d'advocacy pourrait éventuellement inclure les questions d'emplois, afin de convaincre les pouvoirs publics que la concurrence crée des emplois plus qu'elle n'en détruit
 - Avis 12-A-21 sur l'après-vente automobile, où il a été choisi d'aborder également la question de l'emploi et de la compétitivité des entreprises : pour objectiver les débats
 - Avis 14-A-05 sur le transport par autocar, où les créations d'emplois qui seraient permises par une libéralisation de ce marché ont été estimées.
- Certains dossiers de sanctions se sont également prêtés à une estimation du coût en emplois des pratiques
 - Cf. décision 09-D-05 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du travail temporaire

Conclusion

- La concurrence œuvre au bien-être des consommateurs.... Mais elle encourage également les gains de productivité
 - En ce sens elle favorable à l’emploi et limiter la concurrence ne créera pas d’emploi...
 -mais la concurrence ne suffit pas pour autant à assurer un bon fonctionnement du marché du travail

- Emplois créés par la concurrence par nature diffus et donc difficiles à identifier,
 - Alors que les emplois détruits par la concurrence sont facilement identifiables

- Les autorités de concurrence doivent se concentrer sur les questions de concurrence.
 - La prise en compte des enjeux d’emplois à un niveau statique, sur un seul marché, risque à la fois d’entraver la concurrence et de limiter l’emploi sur d’autres marchés
 - En revanche, lorsqu’elle étudie les effets des réformes et se situe donc à un niveau plus macroéconomique, une autorité de concurrence peut souligner les effets des réformes qu’elle préconise sur l’emploi